

# FESTIVAL

---

# ALIMENT TERRE



Notre avenir se joue dans nos assiettes



© Crédits : Comic Strip Production

## FICHE FILM

Manger pour vivre

Valérie Simonet / 2025 / Comic Strip Production / 52' / Français



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, du fonds de dotation Equité Partagée de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et du fonds Olga Triballat. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

## SOMMAIRE

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SYNOPSIS .....</b>                                    | <b>4</b>  |
| <b>MANGER POUR VIVRE.....</b>                            | <b>4</b>  |
| <b>NOTRE AVIS .....</b>                                  | <b>4</b>  |
| <b>INTENTION .....</b>                                   | <b>5</b>  |
| <b>SÉQUENÇAGE.....</b>                                   | <b>6</b>  |
| <b>PROTAGONISTES.....</b>                                | <b>8</b>  |
| <b>POUR ALLER PLUS LOIN .....</b>                        | <b>8</b>  |
| <b>L'aide alimentaire en France.....</b>                 | <b>8</b>  |
| <b>La sécurité sociale de l'alimentation .....</b>       | <b>10</b> |
| <b>L'aide alimentaire internationale.....</b>            | <b>12</b> |
| <b>POUR PRÉPARER LE DÉBAT .....</b>                      | <b>13</b> |
| <b>Profil d'intervenants potentiels .....</b>            | <b>13</b> |
| <b>Questions pour entrer dans le débat.....</b>          | <b>13</b> |
| <b>Lien avec les interdépendances Nord/Sud .....</b>     | <b>13</b> |
| <b>Lien avec les questions de genre .....</b>            | <b>14</b> |
| <b>Idées d'animation avant/après la projection .....</b> | <b>14</b> |
| <b>Ecueils à éviter.....</b>                             | <b>14</b> |
| <b>Fiches thématiques .....</b>                          | <b>15</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                | <b>15</b> |

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENT**TERRE**, le festival ALIMENT**TERRE** est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

**Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films** de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre évènement ALIMENT**TERRE**, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENT**TERRE** présent sur votre territoire.

# SYNOPSIS

## MANGER POUR VIVRE

---

**Valérie Simonet / 2025 / Comic Strip Production / 52' / Français**

*Solidarité, aide alimentaire, sécurité sociale de l'alimentation, concertation citoyenne, surproduction, circuits courts, droit à l'alimentation*

France

En 2025 en France, une personne sur dix a des difficultés chaque jour pour se nourrir. L'aide alimentaire s'est installée dans le paysage. Malgré toute son humanité, elle est débordée par le phénomène. Face à cette situation, un collectif d'associations de Montpellier a créé une Caisse alimentaire commune. Pendant une année, le film suit la première ébauche d'une sécurité sociale de l'alimentation. 400 personnes y cotisent selon leurs moyens et reçoivent tous la même somme pour se nourrir sainement. Surtout, elles reprennent leur vie en main. A travers quatre portraits sensibles, le film propose une réflexion sur le droit à l'alimentation.

## NOTRE AVIS

---

Manger pour vivre est un documentaire touchant. Il présente une variété de témoignages de personnes en lien avec l'aide alimentaire et la sécurité sociale de l'alimentation (SSA). Sans incriminer les bénévoles et les organismes d'aide alimentaire, le film expose habilement les limites de cette dernière, notamment la logique de surproduction qu'elle dissimule. Manger pour vivre constitue une bonne introduction à la sécurité sociale de l'alimentation et permet d'ouvrir de nombreux débats. L'approche est très humaine et positive, représentant à la fois l'action collective et individuelle ainsi que la sincérité des protagonistes. Le film constitue un très bon support pédagogique sur les enjeux de l'aide alimentaire et de la sécurité sociale de l'alimentation ainsi que sur le droit à l'alimentation.

Adapté à un public scolaire et au grand public non familier avec la sécurité sociale de l'alimentation (SSA).



## INTENTION

---

*Interview de Valérie Simonet réalisée le 29 avril 2025.*

### **Qu'est-ce qui vous a mené à réaliser un film sur le droit à l'alimentation ?**

En 2019, je me suis intéressée à la cantine scolaire de mes enfants et j'ai réalisé un film sur le sujet. La cantine scolaire, c'est une question très politique, puisque la première prérogative des maires, c'est de s'occuper des écoles, du bâti scolaire et de la cantine.

C'est donc comme ça que je me suis intéressée à cette problématique de l'alimentation. Suite à un compagnonnage avec mon producteur, nous avons décidé de travailler sur la question de l'aide alimentaire. Dans mes réalisations, je ne veux pas porter de messages misérabilistes et désespérants, j'ai donc cherché des gens qui s'interrogeaient sur cette question de l'aide alimentaire et qui cherchaient des solutions, ou en tout cas des voies différentes.

C'est ainsi que j'ai découvert l'initiative de Montpellier, avec cette caisse alimentaire commune. Je me suis rendu à Montpellier afin de voir de quelle manière l'aide alimentaire classique est distribuée, par le biais des Restos du Cœur et du Secours Populaire, et en parallèle, j'ai suivi pendant une année l'initiative de la caisse alimentaire commune de Montpellier.

### **Selon vous, quelles sont les limites de l'aide alimentaire, et en quoi la sécurité sociale de l'alimentation peut représenter un levier pour le droit à l'alimentation, la transition écologique et le soutien aux producteurs locaux ?**

Je me suis beaucoup appuyée sur le travail de la sociologue Bénédicte Bonzi, qui a écrit un livre qui s'appelle « La France qui a faim ». Elle y explique que l'aide alimentaire fonctionne notamment avec le Fond européen d'aide aux plus démunis, on demande à des entreprises agroalimentaires au niveau européen de fabriquer des produits spécifiques pour l'aide alimentaire, ce sont des produits qu'on ne va pas retrouver dans les rayons des supermarchés classiques, il y a donc un marché des pauvres. Ces marques n'existent nulle part et sont en général très bas de gamme.

Les travaux de Bénédicte Bonzi m'ont ouvert les yeux sur les coulisses de l'aide alimentaire. Elle pose une question centrale selon moi : une nourriture qu'on donne gratuitement doit-elle être d'aussi bonne qualité qu'une nourriture pour laquelle on paye ?

Ceci étant dit, dans mon film, je ne dis pas « voilà la solution, voilà qui sont les gens vertueux et voilà les méchants, et les mauvais et ceux qui font mal ». On ne peut pas dire que du jour au lendemain, un projet comme la Caisse alimentaire commune de Montpellier peut se substituer aux Restos du cœur, parce que c'est sans commune mesure en termes de gens aidés.

Mais l'exemple de la Caisse alimentaire commune est très intéressant puisqu'il montre que le fait de bien s'alimenter n'est pas quelque chose qui est complètement commun et connu par tout le monde. Le fait d'acheter en circuit court, de manger de la nourriture de qualité, de réduire les pesticides, de trier ses déchets... sur toute la chaîne alimentaire, il y a des tas de notions qui sont très peu connues et il y a une nécessité de faire de l'éducation populaire et de la pédagogie. C'est ce à quoi s'emploie la Caisse alimentaire aussi, avec cette idée de reconnexion à un terroir, à des agriculteurs. Les mangeurs vont se rendre compte que les premiers précaires, ce sont très souvent les producteurs.

## **Pouvez-vous imaginer cette sécurité sociale de l'alimentation à plus grande échelle ?**

La SSA, les gens y réfléchissent depuis 30 ans déjà, donc ce n'est pas du tout une idée nouvelle. Il y a un collectif national qui existe et qui travaille à ça, avec une trentaine d'initiatives locales qui fleurissent en France aujourd'hui, poussée par des citoyens. Il y a également des députés à l'Assemblée nationale, dont un député du Rhône, Boris Tavernier, qui travaille à la création d'un cadre légal pour des expérimentations de caisses alimentaires.

Après-guerre, on a créé la Sécurité sociale pour qu'on soit en bonne santé, mais le premier facteur d'une bonne santé, c'est une bonne alimentation. Le fait de travailler pour l'accès pour tous à une alimentation saine réduirait sans doute un tas de maladies chroniques, dont l'obésité, par exemple, qui est en progression en France.

## **Est-ce qu'il y a eu des moments qui vous ont particulièrement marqués durant le tournage ?**

Ce film, c'est une aventure humaine très forte. Notre plus petit dénominateur commun, c'est qu'on doit tous manger, d'où le titre du film « Manger pour vivre ». Yolande, la bénévole des Restos du Cœur, a dit selon moi les mots les plus forts du film : « Tu as faim, mais moi aussi j'ai faim, tu es mon égal ». Lors de l'avant-première du film, la salle était comble de tous les gens qui avaient participé au film et qui étaient concernés par la caisse alimentaire et par les Restos du Cœur, une dame a dit « Il faut que la honte change de camp », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de honte à être pauvre. J'ai trouvé ça très juste.

## **SÉQUENÇAGE**

---

### **Introduction**

*00:00:00 à 00:02:56*

En France 1 personne sur 10 a des difficultés pour manger chaque jour. C'est 3 fois plus qu'il y a 10 ans. L'aide alimentaire n'arrive plus à faire face à toute cette précarité. La question se pose d'un droit à l'alimentation pour tous.

### **Les Restos du Cœur – antenne Centrayragues, Montpellier**

*00:02:56 à 00:06:09*

Cyril bénéficie de l'aide alimentaire. Il élève seul son fils et nous raconte son parcours et ses difficultés. Il constate que le nombre d'inscrits aux Restos du Cœur a fortement augmenté, ce qui rationne davantage la part de chacun-e.

### **Secours Populaire – antenne La Paillade, Montpellier**

*00:06:09 à 00:10:05*

Des entretiens avec les personnes en situation de précarité permettent de connaître leur situation et de les accompagner au mieux vers l'aide alimentaire auxquelles elles ont droit. Nous suivons Saïda, qui reçoit des denrées pour nourrir sa famille.

## **L'expérimentation de la Caisse alimentaire commune à Montpellier**

*00:10:05 à 00:16:33*

A Montpellier 400 personnes participent à l'expérimentation d'une Caisse alimentaire commune qui met en pratique le droit à l'alimentation. Réunion de présentation de l'initiative et de son fonctionnement. Samira témoigne et rejoint l'expérimentation.

## **Les Restos du Cœur**

*00:16:33 à 00:18:36*

Yolande, bénévole depuis 12 ans, parle de son engagement et de la compassion qu'elle a pour toutes les personnes qui viennent à l'aide alimentaire. « Tu as faim, je te donne à manger et je suis ton égale. Si tu as faim, moi aussi j'ai faim ».

## **Epicerie solidaire l'Esperluette, conventionnée par la Caisse alimentaire commune**

*00:18:36 à 00:20:40*

Des personnes font leurs courses et paient en Mona. Avec la sécurité sociale de l'alimentation, chaque personne reçoit 100Mona par mois, indépendamment de son revenu, ce qui équivaut à 100€.

## **Centrale alimentaire du Secours Populaire, Montpellier**

*00:20:40 à 00:24:09*

L'aide alimentaire est au bout de notre système de consommation. Elle dépend des surplus de la grande distribution et des produits spécifiques financés par l'Union européenne.

## **Secours Populaire**

*00:24:09 à 00:28:37*

Les bénévoles testent les produits de piètre qualité distribués par l'aide alimentaire, afin de pouvoir conseiller les bénéficiaires pour qu'ils puissent manger quelque chose de bon. Question de dignité. Le Secours Populaire travaille à un projet de cuisine partagée.

## **Réunion mensuelle de la Caisse alimentaire commune**

*00:28:37 à 00:35:20*

Introduction du processus et des outils aux nouvelles venues. Les membres du comité citoyen expliquent les enjeux, tour de table des présentations de chacun-e. Cette expérimentation a entraîné une dynamique humaine et citoyenne importante. « Je ne me vois pas revenir en arrière. On a intérêt à ce que ça dure » affirme Samira.

## **Les Restos du cœur**

*00:35:20 à 00:38:20*

Des liens d'entraide et d'affection se nouent entre bénévoles et bénéficiaires. L'exemple de Yolande et Cyril.

## **Supermarché coopératif La Cagette, conventionné par la Caisse alimentaire commune**

*00:38:20 à 00:42:15*

Samira se sent mal à l'aise dans un supermarché « bobo » et fait ses courses avec une copine. Elle éprouve un décalage social, l'impression de ne pas appartenir au même monde. La Caisse alimentaire commune lui a permis de faire plus attention à la qualité et à la provenance de sa consommation, et ses habitudes alimentaires ont changé depuis.

## Secours Populaire

00:42:15 à 00:44:56

Des élèves travaillent au chantier de réhabilitation de l'espace pour créer la cantine. Les dames du Secours Populaire viennent avec du thé et des gâteaux pour rencontrer les jeunes.

## La détresse d'un père en situation de précarité

00:44:56 à 00:46:50

Cyril va à la plage avec son fils. Il nous parle de ses difficultés à nourrir convenablement son enfant, à lui donner un goûter qui soit aussi bien qu'à l'école.

## Secours Populaire

00:46:56 à 00:50:12

Réunion des bénévoles. Les temps de debrief ensemble sont importants pour évacuer la charge émotionnelle de ce qu'ils/elles ont pu voir et entendre auprès des personnes qu'ils/elles aident.

## Conclusion : Assemblée citoyenne de la Caisse commune alimentaire

00:50:12 à 00:52:29

L'écho médiatique et la portée de cette expérimentation dépassent les attentes des personnes à l'initiative de ce projet. Il y a l'envie de poursuivre sur plusieurs années un travail de fond et de mobiliser plus largement. « **Tous ensemble on peut changer quelque chose dans ce monde qui va mal.** »

## PROTAGONISTES

---

- Cyril – bénéficiaire des Restos du Cœur
- Saïda – bénéficiaire du Secours Populaire
- Samira – participante à l'expérimentation de la Caisse alimentaire commune
- Yolande – bénévole aux Restos du Cœur

Et autres personnes qui n'ont pas été nommées.

## POUR ALLER PLUS LOIN

---

### L'aide alimentaire en France

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la France, à l'instar de nombreux pays, a intensément industrialisé sa production agricole et alimentaire, notamment dans le but de nourrir une population grandissante et d'exporter une partie de sa production pour maintenir une place à l'échelle mondiale dans un contexte de domination des logiques de libre-échange. Un système de surproduction s'est alors mis en place, encouragée par des politiques publiques comme la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne<sup>1</sup>.

Pour répondre à l'urgence de la précarité alimentaire en France dans les années 1980, l'aide alimentaire s'est développée et institutionnalisée au fil des années. Elle est aujourd'hui réalisée par plus de 9 000 structures en France (les plus connues sont le Secours populaire,

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, voir la fiche thématique sur la PAC : <https://www.alimenterre.org/fiche-thematique-politique-agricole-commune>

les Restos du cœur, la Croix-Rouge française et Banques alimentaires), sous différentes formes, notamment la distribution de colis, paniers et repas, la mise en place de restaurants sociaux, d'épiceries sociales et la distribution de chèques<sup>2</sup>. Dans les distributions, les produits sont essentiellement issus de la surproduction de l'agro-industrie, ce qui est présenté comme un moyen de lutter simultanément contre la précarité et le gaspillage. La loi Garot de 2016 par exemple, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, oblige les magasins alimentaires de plus de 400m<sup>2</sup> à proposer une convention de don à des associations pour la reprise de leurs invendus alimentaires encore consommables. Ces dons peuvent être défiscalisés, permettant aux acteurs de l'agro-industrie de réduire les coûts de leur surproduction destinée à nourrir les plus précaires.

Cependant, les limites de ce système sont nombreuses. Pour commencer, les produits distribués grâce à l'aide alimentaire, principalement constitués des surplus de l'agro-industrie et des invendus de la grande distribution, sont des produits de basse qualité ayant des répercussions physiques sur les personnes qui en dépendent, notamment de l'obésité, de l'hypertension, des carences alimentaires et du diabète. L'aide alimentaire a également des impacts psychologiques, à la fois sur les personnes qui en dépendent que sur les bénévoles insatisfaits de ce système. Ils et elles ressentent un sentiment d'impuissance et de colère, ne disposant pas de choix et étant contraints de consommer ou distribuer des produits issus d'un système agroalimentaire intensif nocif pour l'environnement, et de faible qualité nutritionnelle. Cette colère est également liée à un sentiment d'exclusion des décisions démocratiques. L'anthropologue Bénédicte Bonzi qualifie ces impacts de « violences alimentaires »<sup>3</sup>.

Des facteurs comme la crise sanitaire de 2020 ont fait accroître la précarité et mis en lumière les inégalités d'accès à l'alimentation en France. De plus, les agriculteurs et agricultrices, alors même qu'ils produisent notre alimentation, sont disproportionnellement touchés par la précarité. L'aide alimentaire actuelle ne remet pas en cause le système productif et maintient les personnes dans une position de dépendance, sans garantir la dignité ni la souveraineté alimentaire.

Il est indispensable de mettre en place des actions afin de garantir à toutes et tous le droit à l'alimentation, à savoir « l'accès, tant physique qu'économique, à tout instant, à une alimentation adéquate et choisie, ou aux moyens de se la procurer »<sup>4</sup>.

### Chiffres clés :

- En France, 8 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, et à minima 2 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire pour se nourrir<sup>5</sup>
- Il est estimé que 95% des aliments distribués dans l'aide alimentaire proviennent de l'agro-industrie
- En 2018, le budget de l'aide alimentaire était estimé à 1,5 milliard d'euros, dont 31% proviennent du financement public, 36% des financements privés, et 33% de la

<sup>2</sup> Bande dessinée, Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, « Encore des patates !? », 2021, <https://securite-sociale-alimentation.org/production/une-bd-sur-la-ssa/>

<sup>3</sup> Vidéo, « Les violences alimentaires – Bénédicte Bonzi », 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=Z6hnWwL3N1A>

<sup>4</sup>CFSI, « Charte pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires, 2018, <https://www.cfsi.asso.fr/wp-content/uploads/2021/02/charte-agriculture-alimentation-2018.pdf>

<sup>5</sup> Rapport, Secours Catholique – Caritas France, Réseau CIVAM, Solidarité Paysans, Fédération Française des Diabétiques, « L'injuste prix de notre alimentation : Quels coûts pour la société et la planète ? », 2024, <https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/linjuste-prix-de-notre-alimentation>

valorisation du travail des bénévoles<sup>6</sup>

- Parmi les financements publics, les déductions fiscales prévues par la loi Garot avaient un coût de 218,5 millions d'euros pour l'Etat<sup>7</sup>
- En 2021, le financement de l'aide alimentaire par l'Etat s'élevait à 664,4 millions d'euros, dont 48% de défiscalisation des dons alimentaires<sup>8</sup>

## La sécurité sociale de l'alimentation

L'alimentation est un champ d'activité humaine, qui comme d'autres, est marchandisé et libéralisé. Face à l'importance capitale de l'alimentation et au constat que le système agroalimentaire actuel ne contribuait pas au droit à l'alimentation, un collectif d'organisations (dont le Réseau Civam, Ingénieurs sans frontières, VRAC, la Confédération Paysanne...) s'est formé afin de défendre le principe d'une sécurité sociale de l'alimentation (SSA) sur le modèle de la sécurité sociale de la santé mise en place en France durant la seconde moitié du XXème siècle. Alors que l'alimentation sert souvent de variable d'ajustement dans le budget des ménages, l'idée de la SSA est de sanctuariser un budget alimentaire incompressible et de permettre à tout le monde l'accès à une alimentation choisie, de qualité et durable.

### Les trois piliers de la sécurité sociale de l'alimentation

- L'universalité : la SSA concerne tout le monde, qu'importe le niveau de revenus et l'origine sociale. Elle ne cible pas une catégorie de la population dans le but de ne pas être stigmatisante.
- Le financement par la cotisation : en principe, tout le monde cotise à hauteur de ses revenus et reçoit la même somme chaque mois. La cotisation permet de mettre en commun une partie de la valeur économique pour qu'elle soit gérée par les citoyens, par celles et ceux qui l'ont produite
- Le conventionnement démocratique : dans le respect du principe d'une alimentation choisie, les produits et lieux pour lesquels il est possible de réaliser des dépenses avec la carte vitale de l'alimentation sont sélectionnés collectivement. Cela permet de sortir des logiques de marché et de prioriser les choix des mangeurs et mangeuses, représentant un réel outil de démocratisation et d'orientation du système agroalimentaire.

**Schéma réalisé par le Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation**<sup>9</sup>

<sup>6</sup> Bande dessinée, Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, « Encore des patates !? », 2021, p.19 <https://securite-sociale-alimentation.org/production/une-bd-sur-la-ssa/>

<sup>7</sup> Ibid

<sup>8</sup> Rapport, Secours Catholique – Caritas France, Réseau CIVAM, Solidarité Paysans, Fédération Française des Diabétiques, « L'injuste prix de notre alimentation : Quels coûts pour la société et la planète ? », 2024, p.76 <https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/linjuste-prix-de-notre-alimentation>

<sup>9</sup> <https://securite-sociale-alimentation.org/>



La sécurité sociale de l'alimentation a pour ambition de faire respecter les droits des producteurs et productrices, en leur garantissant des revenus justes, le droit à l'alimentation, en permettant à toutes et tous d'accéder à une alimentation saine, durable et choisie, en sortant du modèle productiviste actuel. Les réflexions portées autour de la SSA représentent ainsi un levier pour amorcer la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires pour une consommation plus vertueuse et une alimentation de qualité accessible à tous et toutes. Dans les dernières années, des dizaines d'expérimentations inspirées de la SSA ont et continuent d'émerger sur le territoire français, ainsi qu'en Belgique et en Suisse. Ces expérimentations de caisses alimentaires communes pourraient être des sortes de « mini-laboratoires pour faire changer les lignes du national »<sup>10</sup>.

### La caisse alimentaire commune de Montpellier, c'est :

- un comité citoyen de l'alimentation : 61 habitants et habitantes de la métropole, dont la moitié est concernée par la précarité
- un budget collectif abondé par les cotisations (chacun et chacune cotise selon ses moyens) et des subventions publiques et privées
- un circuit de distribution conventionné, sur des critères de qualité de l'alimentation établis par le comité citoyen
- 370 foyers participants

Dans leur rapport sur la caisse alimentaire commune de Montpellier, Territoires à vivres, l'INRAE, le CIRAD et la Chaire UNESCO Alimentations du monde attribuent plusieurs réussites à l'expérimentation de la SSA à Montpellier :

- Une meilleure accessibilité à l'alimentation durable et une réduction de la précarité alimentaire pour les participants, à la fois en termes de quantité et de qualité
- Un soutien à l'offre alimentaire durable grâce aux points de vente conventionnés et une

<sup>10</sup> Rapport, Chaire UNESCO Alimentations du monde, « La Caisse alimentaire commune de Montpellier : une recherche-action de démocratie alimentaire, 2025, <https://www.chaireunesco-adm.com/La-Caisse-alimentaire-commune-de-Montpellier-une-recherche-action-de-democratie-2098>

meilleure interconnaissance entre les acteurs économiques

- Une dynamique de démocratie alimentaire et une reconnaissance égale de la place et de la parole de chacun à chaque étape du processus, soit le développement d'un pouvoir d'agir individuel et collectif

## L'aide alimentaire internationale

En 1961, l'Assemblée Générale des Nations Unies et la FAO créent le Programme Alimentaire Mondial (PAM), il s'agit aujourd'hui de la plus grande agence luttant contre la faim. Le PAM vise à utiliser l'aide alimentaire afin de favoriser le développement socio-économique, répondre aux crises humanitaires et promouvoir la sécurité alimentaire mondiale<sup>11</sup>. Cette politique d'aide alimentaire tournée vers les pays les moins développés correspond à la période de développement d'un système de garantie des prix des denrées alimentaires poussant à la surproduction. L'aide alimentaire internationale en nature peut ainsi être considérée comme un moyen pour les pays donateurs de diminuer leurs excédents agricoles, leur servant de « porte d'entrée » sur de nouveaux marchés<sup>12</sup>. Cette aide peut par conséquent déstabiliser les marchés locaux en créant une concurrence directe avec les productions nationales et induisant à une dépendance structurelle aux importations, notamment par le biais du changement des habitudes alimentaires. L'aide alimentaire en nature arrive en masse et à bas prix sur les marchés locaux, encombre les entrepôts et laisse les paysans avec leur production sur les bras<sup>13</sup>.

Afin d'éviter ce genre de dérèglements des structures locales, le Gret et le Cirad expliquaient en 2006 que l'aide alimentaire devait être totalement « déliée » afin d'éviter qu'elle ne serve principalement les intérêts commerciaux des pays donateurs<sup>14</sup>. Cela peut se faire notamment en achetant les produits de l'aide directement sur les marchés locaux, afin de renforcer les dynamiques de production et de commercialisation localement. Lorsqu'elle est nécessaire, l'aide alimentaire doit se baser sur une analyse concrète des besoins, en prenant en compte les répercussions possibles et en impliquant les populations concernées.

Ces dernières années, le PAM a réorienté ses activités. De dynamiques d'aide alimentaire, il s'est tourné vers de l'assistance alimentaire, impliquant une appréhension plus complexe des besoins nutritionnels à long terme des populations et des diverses approches nécessaires pour y répondre. Cette assistance alimentaire se caractérise par les transferts d'espèces, les bons alimentaires, et le programme « achats pour le progrès », visant à acheter les excédents de petits agriculteurs afin de leur offrir des revenus stables<sup>15</sup>. En 2020, le PAM a porté assistance à 115,5 millions de personnes dans 85 pays via la distribution de 4,2 millions de tonnes de produits alimentaires et de 2,13 milliards de dollars de transferts monétaires<sup>16</sup>.

<sup>11</sup> Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à Rome, « Présentation du PAM », <https://onu-rome.delegfrance.org/Présentation-du-PAM>

<sup>12</sup> Chapitre, Nicolas Bricas et Pauline Scherer, Chaire UNESCO Alimentations du Monde, <https://www.chaireunesco-adm.com/Chapitre-Lutter-contre-la-precarite-par-de-l-aide-alimentaire>

<sup>13</sup> Article, Francois Grunewald, « Pour ou contre l'aide alimentaire », Revue Internationale de la Croix Rouge, 1996, <https://international-review.icrc.org/sites/default/files/S0035336100046761a.pdf>

<sup>14</sup> Rapport, Gret – Cirad, « Impact des mesures de soutien à l'exportation et de l'aide alimentaire sur la sécurité alimentaire », 2006, p.178, [https://agritrop.cirad.fr/536774/1/document\\_536774.pdf](https://agritrop.cirad.fr/536774/1/document_536774.pdf)

<sup>15</sup> Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à Rome, « Présentation du PAM », <https://onu-rome.delegfrance.org/Présentation-du-PAM>

<sup>16</sup> Ibid.

## POUR PRÉPARER LE DÉBAT

---

### Profil d'intervenants potentiels

*Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.*

- Membres du CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale)
- Bénédicte Bonzi, docteure en anthropologie sociale, spécialiste des questions de justice alimentaire
- Personnes prenant part à une expérimentation de caisse alimentaire commune
- Membres du réseau VRAC
- Le réseau CIVAM sur le « défi foyer positif »
- Membres du collectif SSA
- Chargé.e de mission PAT
- Chargé.e de mission Maisons de quartiers, CADA, missions locales impliqués sur ces sujets
- Ingénieurs Sans Frontières Agrista
- Bénévoles et personnes bénéficiant de l'aide alimentaire
- Associations étudiantes faisant de la distribution de paniers bio à prix réduit

### Questions pour entrer dans le débat

- En quoi l'alimentation est-elle un enjeu démocratique ?
- Quels différentes structures de l'aide alimentaire connaissez-vous ?
- Selon vous, combien de personnes sont en précarité alimentaire en France ? Tout le monde a-t-il accès à une alimentation saine et durable ?
- Comment définir la précarité alimentaire ?
- Quel est le rôle des politiques publiques et de l'Etat dans la lutte contre la précarité alimentaire ?
- Quels sont les obstacles qui rendent difficile le changement du système vers une sécurité sociale de l'alimentation ?
- Selon vous, quelle pourrait être la meilleure façon de décider des produits conventionnés dans le cadre de cette SSA ?
- Quelle est l'éthique du don ?
- Comment choisissez-vous votre alimentation ? selon quels critères et via quel moyen ? (AMAP, producteurs locaux, supermarchés, ...)

### Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Connaissez-vous le paradoxe de la faim ?

- Quels sont les impacts de l'aide alimentaire internationale ? (Effets positifs et négatifs)
- Quelles sont les conséquences de la pratique de l'industrialisation du système alimentaire sur les économies et le développement des pays du Sud ? Suggestion d'exemple avec les exportations dans la filière lait en Afrique de l'Ouest.

## Lien avec les questions de genre

- A l'heure actuelle, les femmes sont encore les principales responsables de l'alimentation dans les foyers : l'élaboration des menus, les courses, la préparation des repas... Ainsi, la charge mentale alimentaire, notamment lorsqu'elles ne peuvent nourrir leur famille, pèse disproportionnellement sur les femmes<sup>17</sup>.
- Les femmes sont également surreprésentées parmi les bénévoles de l'aide alimentaire. En effet, elles constituent près de 60 % des forces bénévoles dans les domaines du social, du caritatif et de l'humanitaire, impact direct de la socialisation différenciée, des stéréotypes de genre et de la répartition inégale des tâches domestiques et parentales<sup>18</sup>.

## Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur [alimenterre.org](http://alimenterre.org).

- [BD « Encore des patates ? Pour une Sécurité sociale de l'alimentation »](#)
- [BD « Agriculture et alimentation : même combat ! »](#)
- Visite de fermes
- [Conférences gesticulées du collectif pour la SSA](#)
- [Exposition « le don, une solution ? »](#)
- Jeu simulation orale : « Si j'étais Ministre de l'agriculture, je ... ». Choisir un volontaire et inviter les autres à critiquer les décisions du volontaire. Lister sur un paperboard les propositions et objections pour construire ensemble un programme à mettre en œuvre.
- [Q-sort](#)
- [Calculateur de résilience alimentaire des territoires](#)
- [Jeu de la ficelle](#)
- Créer un [Kahoot](#) sur le système alimentaire
- Débat mouvant
- [Atelier cuisine et alimentation durable](#)

## Ecueils à éviter

- Stigmatiser les bénévoles ou les bénéficiaires
- Tomber dans la culpabilisation ou la dénonciation

<sup>17</sup> Une étude de l'INSEE sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire datant de 2021 montre que parmi les personnes ayant recours à l'aide alimentaire disposant d'un logement ordinaire, 70% étaient des femmes : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/6535297/FPORSOC22-D1.pdf>.

<sup>18</sup> Article, Carenews, « Comment les inégalités de genre impactent l'engagement bénévole des femmes, 2020, <https://www.carenews.com/fr/news/comment-les-inegalite-de-genre-impactent-l-engagement-benevole-des-femmes>

- Ne pas être conscient de la présence de personnes concernées par l'aide alimentaire dans le public
- Parler à la place de certains acteurs directement concernés

## Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

### ■ Fiche « [Faim et malnutrition](#) »

En 2023, la FAO estimait qu'entre 713 millions et 757 millions de personnes étaient sous-alimentées, les agriculteurs et les agricultrices étant disproportionnellement touchés. Au total, ce sont 2 milliards de personnes qui n'ont pas régulièrement accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante. La majorité vit en Asie. En Europe, la faim réapparaît. La pauvreté, les conflits, l'accaparement des terres, l'insécurité, les discriminations de genre, l'accès inégal aux moyens de production et les dérèglements du climat, engendrent la faim et la malnutrition. Pourtant la production agricole peut être suffisante, y compris pour nourrir les 9 milliards d'habitants de la planète à l'horizon 2050. Pour réduire la faim, il est nécessaire de repenser en profondeur l'organisation des systèmes agricoles et alimentaires durables et solidaires avec une gouvernance mondiale qui ne soit pas dépendante des intérêts des multinationales et une éducation nutritionnelle accessible à tous.

### ■ Fiche « [Agroécologie](#) »

Le terme d'agroécologie est de plus en plus utilisé pour désigner la production agricole durable. Certains agriculteurs développent des solutions pour sortir du modèle conventionnel et vivre de leur métier. Même si ces agriculteurs alternatifs sont en minorité au sein du paysage agricole, ils contribuent à un renouvellement sans précédent du débat d'idées. Des initiatives comme la SSA, en conventionnant des producteurs et productrices agroécologiques, permettent de démocratiser ces pratiques, leur accès, et de rémunérer justement les producteurs.

## BIBLIOGRAPHIE

---

Sur la précarité et l'aide alimentaire :

- Revue Sésame, « Ces aides qui nourrissent la précarité », 2022, <https://revue-sesame-inrae.fr/alimentation-ces-aides-qui-nourrissent-la-precarite/>
- Entretien avec Olivier de Schutter, Secours Catholique, « L'alimentation low cost est un piège dans lequel on a enfermé les personnes en situation de pauvreté », 2021, <https://www.secours-catholique.org/actualites/l'alimentation-low-cost-est-un-piege-dans-lequel-on-a-enferme-les-personnes-en-situation-0>
- Vidéo, Bénédicte Bonzi, « Du don à la notion de violences alimentaires », 2022, [https://www.youtube.com/watch?v=vHa\\_a8Mjak](https://www.youtube.com/watch?v=vHa_a8Mjak)
- Vidéo, « Les violences alimentaires – Bénédicte Bonzi », 2019, <https://www.youtube.com/watch?v=Z6hnWwL3N1A>
- Livre, Bénédicte Bonzi, « La France qui a faim », 2023
- Thèse, Bénédicte Bonzi, « Faim de droits – Le don à l'épreuve des violences alimentaires », 2019, <https://theses.fr/2019EHES0075>
- Bande dessinée, Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, « Encore des patates !? », 2021, <https://securite-sociale-alimentation.org/production/une-bd-sur-la-ssa/>
- Rapport, Secours Catholique – Caritas France, Réseau CIVAM, Solidarité Paysans, Fédération Française des Diabétiques, « L'injuste prix de notre alimentation : Quels

coûts pour la société et la planète ? », 2024, <https://www.secoures-catholique.org/m-informer/publications/linjuste-prix-de-notre-alimentation>

Sur la sécurité sociale de l'alimentation :

- Livre, Sarah Cohen et Tanguy Martin, « *De la démocratie dans nos assiettes* », 2024
- Livre, L'Atelier Paysan, « *Reprendre la Terre aux machines* », 2021
- Rapport, Territoire à vivre.s, INRAE, CIRAD, Chaire UNESCO Alimentations du monde, « *La Caisse alimentaire commune de Montpellier : une recherche-action de démocratie alimentaire* », 2025, <https://www.chaireunesco-adm.com/La-Caisse-alimentaire-commune-de-Montpellier-une-recherche-action-de-democratie-2098>
- Fiche ressource, Réseau CIVAM, « La sécurité sociale de l'alimentation (SSA) », 2024, [https://www.civam.org/wp-content/uploads/2024/09/Civam\\_SSA\\_FICHE\\_RESSOURCE.pdf](https://www.civam.org/wp-content/uploads/2024/09/Civam_SSA_FICHE_RESSOURCE.pdf)
- Vidéos ressources : <https://securite-sociale-alimentation.org/outils-pedagogiques/la-ssa-en-video/>

Sur l'aide alimentaire internationale :

- Article, Francois Grunewald, « Pour ou contre l'aide alimentaire », Revue Internationale de la Croix Rouge, 1996, <https://international-review.icrc.org/sites/default/files/S0035336100046761a.pdf>
- Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à Rome, « Présentation du PAM », <https://onu-rome.delegfrance.org/Presentation-du-PAM>
- Rapport, Gret – Cirad, « Impact des mesures de soutien à l'exportation et de l'aide alimentaire sur la sécurité alimentaire », 2006, p.178, [https://agritrop.cirad.fr/536774/1/document\\_536774.pdf](https://agritrop.cirad.fr/536774/1/document_536774.pdf)
- Chapitre, Nicolas Bricas et Pauline Scherer, Chaire UNESCO Alimentations du Monde, <https://www.chaireunesco-adm.com/Chapitre-Lutter-contre-la-precarite-par-de-l-aide-alimentaire>

Un exemple de coopération Nord-Sud pour le droit à l'alimentation comme enjeu partagé :

- Le Secours Populaire Français, soutenu par le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement du CFSI, porte un projet de développement de l'agriculture biologique au Salvador et en France. Face aux menaces à la sécurité alimentaire des jeunes salvadoriens, le SPF a favorisé la création d'une coopérative agricole aux modes de production durables, puis développé les échanges de pratiques avec des bénéficiaires de projets pour l'accès à l'alimentation en France. Des acteurs du Salvador sont venus partager leurs expériences avec les paysans français pour essayer les idées facilitant l'accès à l'alimentation (Pour en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur le site du CFSI : <https://www.cfsi.asso.fr/projet/au-salvador-et-au-dela-faire-grandir-les-initiatives-pour-une-agriculture-et-une-alimentation-durables-et-solidaires/>)

**Cette fiche a été réalisée avec la participation de ISF Agrista**

Pour toute question concernant l'organisation d'un évènement, prendre contact avec votre coordination ALIMENT**TERRE** : <https://www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre>



COMITE FRANÇAIS POUR  
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun.....Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50.....@: info@cfsi.asso.fr.....  
F-75009 Paris

[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

